



**COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE LA PRÉSERVATION DES ESPACES  
NATURELS, AGRICOLES ET FORESTIERS DU 17 mai 2022**

Auto-Saisine

**DEMANDE**

N° de dossier : PC 086 297 21 X 0053

Date de dépôt au Secrétariat de la CDPENAF : 18-mars-22

Dossier suivi par : DDT 86 - Magali LAMA GHISING

Nom du pétitionnaire : Centrale photovoltaïque de Vouneuil sous Biard représenté par HELLSTERN Didier

Commune : VOUNEUIL sous BIARD

Document d'urbanisme en vigueur :

Objet de la demande : implantation d'une centrale photovoltaïque au sol avec deux PdT, un PdL et deux citernes de 60 m<sup>3</sup> + clôture grillagée et deux portails à battant

**PROJET**

**Caractéristiques du demandeur :**

Qualité du demandeur :

Le demandeur est-il propriétaire de la (les) parcelle(s) concernée(s) par le projet de construction/installation :

OUI  NON

Si non, précisez :

**Caractéristique du projet :**

N° parcelle cadastrale : ZN 14 – 15 – 16 - 17

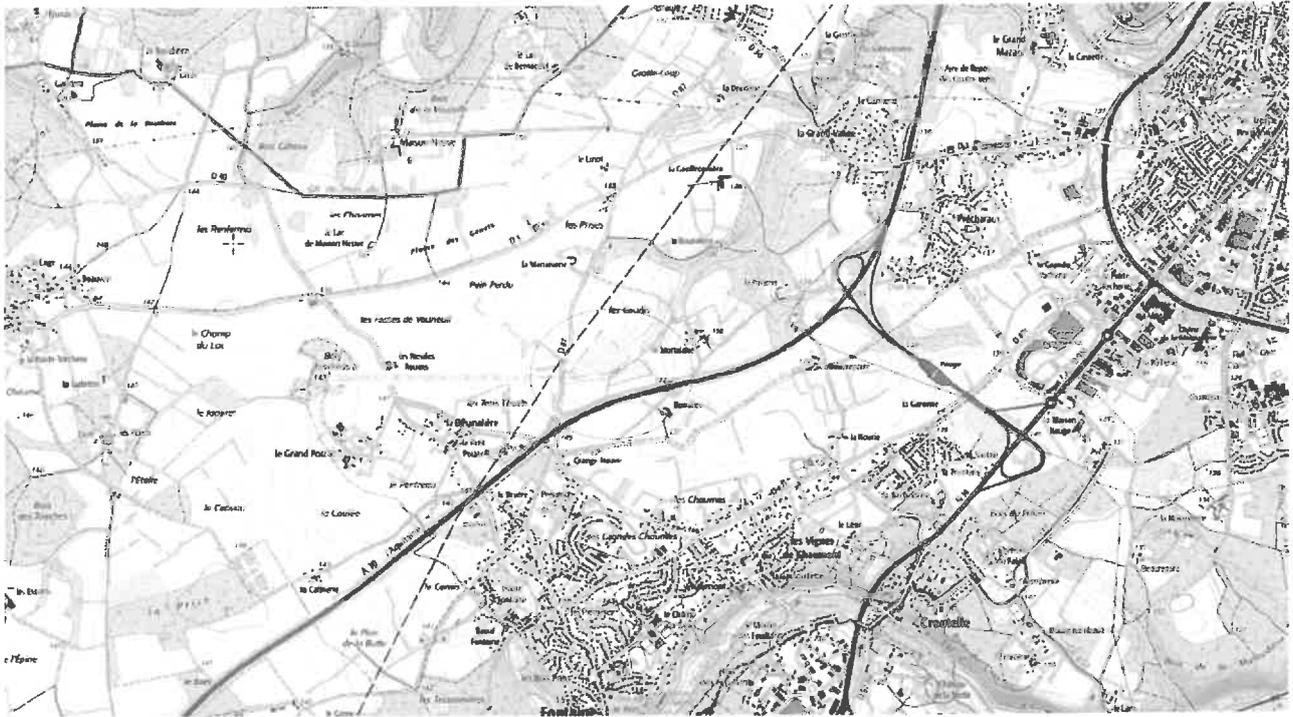
Construction / installation photovoltaïque :  OUI  NON

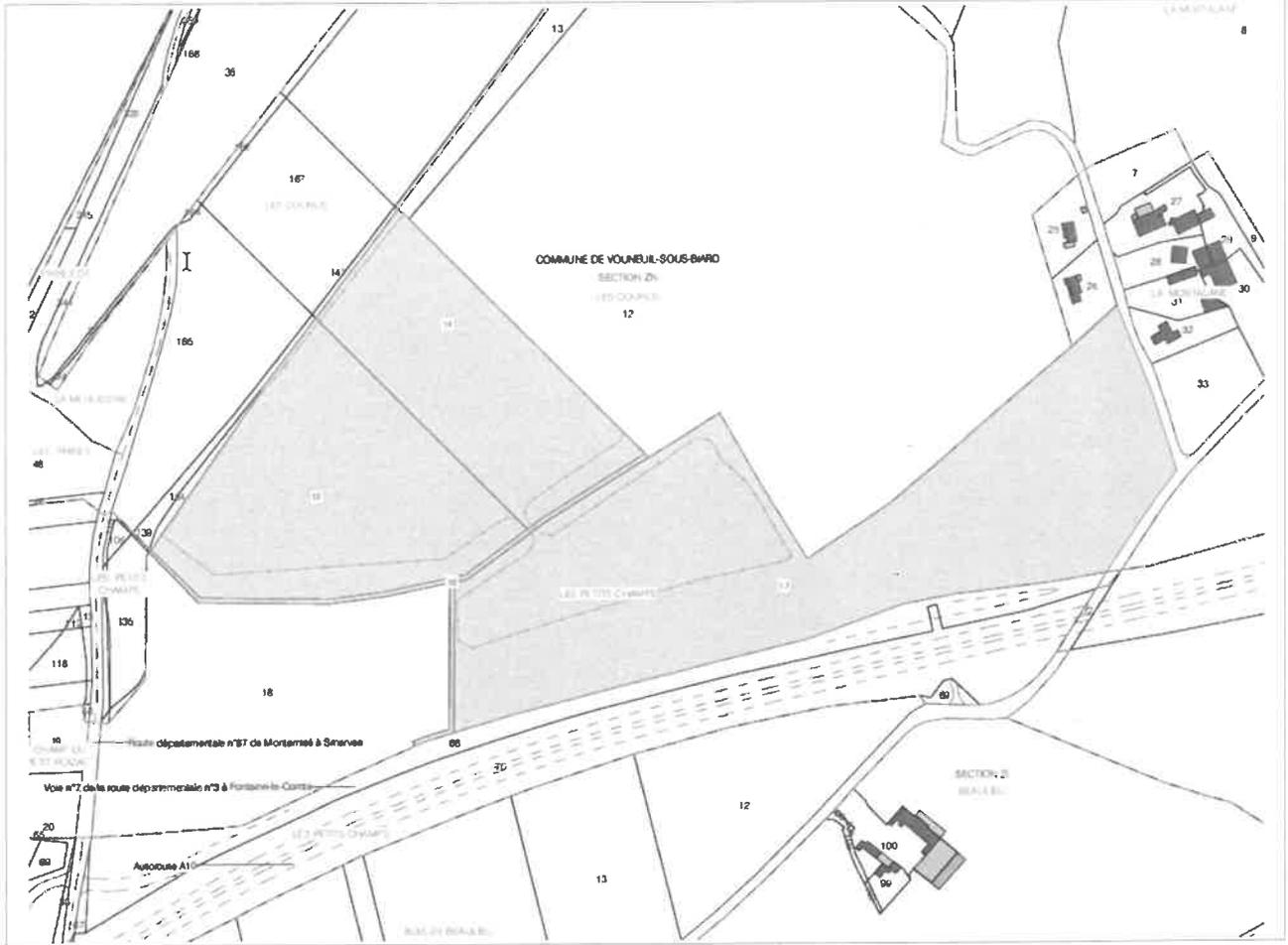
Surface projetée :

Utilisation actuelle du sol :

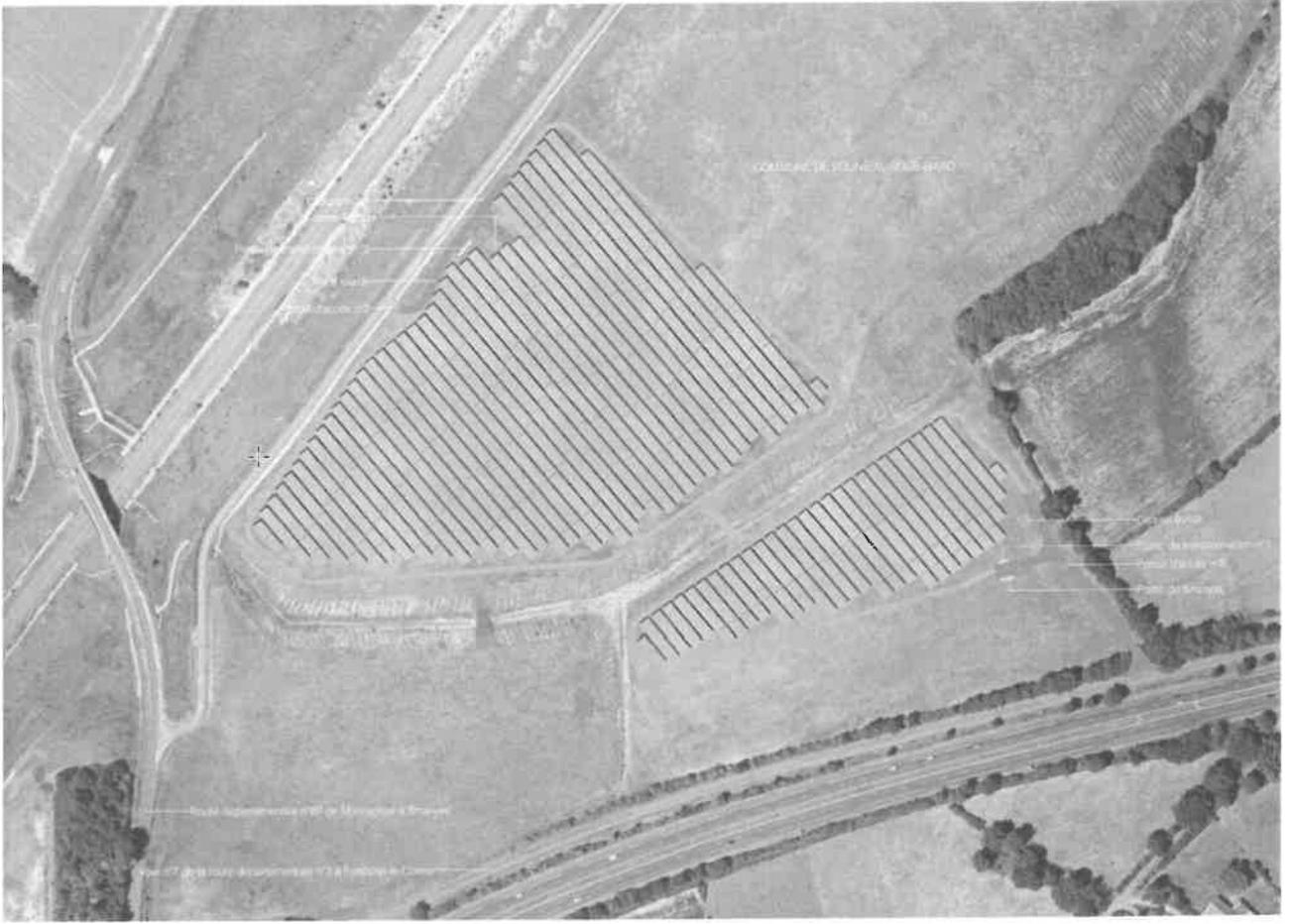
**Justification du projet :**

# LOCALISATION DU PROJET





Légende	
	Piste périphérique
	Piste renforcée
	Plateforme de lavage
	Poste de livraison
	Poste de conversion
	Structure
	Citerne
	Portail
	Clôture
	Zone utile
	Zone d'exclusion
	Jeunes parcelles d'arbres fruitiers
Projet : Vouneuil sous biard	
Projeteur : V. Berville	
Format : A3	
Projection : Lambert 93	
Date : 15-11-2021	
Fait à : Montpellier	



**PROPOSITION DE L'ADMINISTRATION**  
**au regard de la préservation des espaces agricoles, naturels et forestiers**

**Défavorable** : la parcelle ZN 17 est déclarée à la PAC (jachère moins de 5 ans) donc non conforme au DIRE de l'État. Le projet n'est pas compatible avec une activité agricole significative.

**AVIS DE LA CDPENAF DU 17 mai 2022**

L'avis défavorable n'est pas suivi par la Commission.  
La Commission émet un avis **Favorable**.

Pour le Préfet de la Vienne et par délégation,  
P/le Directeur Départemental des Territoires,  
Le Chef du Service de l'Economie Agricole  
et du Développement Rural

  
**Jean-Pierre PRADEL**